

COMPOSTAGE

Le bon geste du tri alimentaire

- 1 **Réduire les déchets** de votre poubelle marron
- 2 Fabriquer un **compost de qualité**
- 3 **Nourrir les sols** sur le long terme (le compost améliore la fertilité des sols)

Quels déchets ?

Feuilles, fleurs fanées, fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes...), coquilles d'oeuf, filtres et marc de café, thé... **Et seulement pour la BORNE À DÉCHETS ALIMENTAIRES : produits périmés, viande, poisson et fruits de mer.**

3 SOLUTIONS

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

«Je recycle mes déchets organiques chez moi dans mon jardin et obtiens un compost pour mes propres besoins de jardinage.»

• Mise à disposition : **composteurs individuels en bois de 400l.**

PRINTEMPS 2024

Bientôt sur inscription sur le site : www.agglo-villefranche.fr

COMPOSTEUR PARTAGÉ

«J'emmène mes déchets grâce au bio-seau fournis par ma collectivité dans un bac de compostage partagé avec mes voisins, et je peux récupérer du compost quand je le souhaite.»

• **11 sites existants** au cœur des villages et en centre villes : Arnas, Blacé, Saint-Julien, Rivolet, Vaux-en-Beaujolais, 6 sites à Villefranche-sur-Saône.

• **Prochainement** : Villefranche Belleruche, Lachenas, Cogny...

2024 Chaque commune sera équipée d'un composteur partagé.

BORNE À DÉCHETS ALIMENTAIRES

«En milieu urbain, pour limiter ses déchets alimentaires, je les dépose dans une borne à déchets alimentaires au profit des agriculteurs locaux.»

• **14 bornes** sur Villefranche-sur-Saône et Limas.

OUVERTURE
30 nouvelles bornes en 2024.



UNE QUESTION ?

Contactez le service au

N° VERT 0 800 512 201

collecte.selective@agglo-villefranche.fr

